

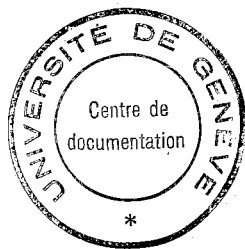
UNIVERSITÉ DE GENÈVE  
SCHOLA GENEVENSIS MDLIX

# DIES ACADEMICUS

5 JUIN 1956

SÉANCE DE DISTRIBUTION  
DES PRIX DE CONCOURS

ALLOCUTIONS ET RAPPORTS  
DES JURYS



GENÈVE

IMPRIMERIE DU JOURNAL DE GENÈVE

1956

378.4

(945.942)

DIE

# ALLOCUTION DU RECTEUR

M. le professeur Henri de ZIÉGLER

A LA SÉANCE DU DIES ACADEMICUS

le 5 juin 1956

**L**A tradition veut que le discours prononcé par le recteur dans cette cérémonie offre un tableau détaillé de la vie académique au cours des douze mois écoulés depuis le précédent *Dies*.

Cela pose un problème dont la difficulté s'accroît d'année en année. En effet, le développement continu de l'Université nous oblige à faire au moins une mention d'un nombre de faits chaque fois plus considérable. Et ces faits ont tous leur importance, mais inégale. Sur toute une part d'entre eux on peut ne s'arrêter guère ; d'autres sont au contraire très dignes de nous retenir longtemps. Ce qui s'impose avant tout, c'est la proportion. Si l'on savait proportionner, disait Léonard, on représenterait l'univers sur l'ongle de son pouce. L'univers, peut-être ; mais l'université ? L'illustre Eugenio d'Ors a écrit pour son compte l'histoire du monde en cinq cents mots. J'aurais désiré de le voir à cette place, et j'imagine qu'il se serait tiré d'affaire moins compendieusement.

Le tableau doit être complet, mais le discours ne saurait s'allonger sans des inconvénients multiples. S'en tire qui pourra. Quant à moi, je m'efforcerai de ne pécher ni par omission, ni par trop d'insistance.

Mais comment satisfaire à l'obligation d'être bref et rapide quand s'impose à moi celle d'honorer la mémoire de tous ceux qui nous ont quittés depuis un an ? Nous avons fait, hélas ! des pertes nombreuses, douloureuses. Là date du dernier *Dies* fut le 7 juin 1955. Deux jours plus tard mourait M. Liebmann HERSCH, professeur ordinaire de statistique à la Faculté des sciences économiques et sociales. C'était pour celle-ci un coup bien dur ; mais l'Université tout entière se voyait atteinte en ses œuvres vives. Car Liebmann

Hersch l'avait fidèlement aimée ; il avait pris généreusement part à nombre de ses activités. Il était le dévouement en personne, et notre maison n'avait pas été seule à connaître les effets de cette bonté qui ne se lassait pas. Il avait servi supérieurement, précieusement la science, et presque jusqu'à son dernier jour. On rendit à son œuvre de statisticien et de démographe d'éclatants témoignages. Je pense à la conférence que lui consacra, dans cette même salle, le professeur Sauvy, directeur de l'Institut national d'études démographiques de France. Personnellement, je n'ai pas qualité pour le juger dans ses travaux. Mais je sais de quelle affection ses étudiants entouraient leur maître. J'avais pu constater l'autorité qu'il s'était acquise et découvrir que tous ceux qui admiraient en lui le savant s'inclinaient encore devant l'homme de cœur.

Le semestre d'été 1955 ne s'acheva pas sans un autre deuil. Le 29 juin la Faculté de médecine était frappée en la personne du Dr Jean VEYRASSAT, professeur honoraire de l'Université. Depuis longtemps, nous n'avions plus le plaisir de le voir. Mais l'Ecole sentait toujours ce qu'elle lui devait de reconnaissance et fut consciente clairement de la perte qu'elle faisait en lui. Les premières semaines du semestre d'hiver 1955/56 furent assombries par de nouvelles séparations. Le 17 octobre s'en allait M. George-Batthyany SANDFORD, maître à l'Ecole d'interprètes. Le lendemain, 18, fut pour nous un jour entre tous lugubre. L'ombre où il plongea l'Université tout entière ne s'est pas encore tout à fait dissipée, et des souvenirs quotidiens renouvellent nos regrets. Avec une brutalité cruelle nous étai enlevé Georges TIERCY, professeur ordinaire d'astronomie et de météorologie, directeur de l'Observatoire, ancien doyen de la Faculté des sciences, ancien recteur. La veille de sa mort, Georges Tiercy était en pleine forme, en pleine force. Je l'avais rencontré l'après-midi comme il se rendait à l'Observatoire, et nous avions causé longtemps. Quelques heures plus tard, il n'était plus. C'est dans la stupeur et l'accablement que se fit la cérémonie de la reprise des cours. Le recteur ne pouvait attendre pour donner une voix à notre douleur. Il la fit donc entendre le mieux qu'il lui fut possible, à la fois soutenu et troublé par l'amitié très ancienne qui l'attachait à celui qui ne reparaitrait pas. De longs mois ont passé depuis lors, au cours desquels nous avons pu mesurer mieux la place si considérable qu'il occupait parmi nous. Nous avons successivement assuré le remplacement de Georges Tiercy dans les activités multiples que, par abnégation pure, en dehors d'un enseignement déjà lourd, il exerçait à l'Université. Dans la mort, sa figure a pris un caractère essentiel, une netteté parfaite. Ce qui le distinguait,

c'était l'intime accord de l'esprit et du cœur, de la sensibilité et de l'intelligence, le sens instinctif du devoir, la vertu civique, un attentif amour de la justice, une simplicité dont il n'est pas de nombreux exemples, la volonté de ne faire entre les hommes nulle autre différence que celle de leur valeur humaine, et puis une incomparable fidélité dans ses affections. Georges Tiercy nous demeure aussi proche qu'en ce sombre jour où la nouvelle qui nous déchirait nous semblait encore douteuse. On s'habitue avec peine à croire morts les véritables vivants.

Si l'on a connu Serge KARCEVSKI seulement à la fin de sa vie, alors que l'avaient accablé la maladie et le chagrin, on ne peut se représenter justement ce qu'il avait été dans une époque plus heureuse. C'était un être gracieux, doué merveilleusement, dont l'inlassable curiosité se tournait avec pénétration vers les choses les plus diverses. Professeur extraordinaire de langue et de littérature russes à la Faculté des lettres, son état de santé, qui toujours s'aggravait, ne lui avait pas permis de poursuivre son enseignement jusqu'à la limite d'âge. Il s'éteignit comme il venait de l'atteindre, le 7 novembre 1955, laissant à tous ceux qui surent l'apprécier de durables regrets.

Le 18 décembre, l'Université faisait une autre perte, vivement ressentie, en la personne de M. François PERROUX, ancien professeur attaché de technique financière à l'Ecole d'architecture. Il fut justement pleuré de ses amis nombreux, parmi lesquels se comptaient tous ses étudiants et ses collègues. Car François Perroux, dont on admirait le savoir étendu, se recommandait encore par des qualités morales qui se peuvent dire exquisés. Dans les longues souffrances de la fin de sa vie, il donna le plus édifiant exemple de patience et de sérénité.

La même débonnairété caractérisait le vénérable Otto WEISSEL, ancien maître à l'Ecole d'interprètes, décédé le 22 décembre. Le lendemain, 23, fut encore un jour mélancolique. Le docteur Charles WAEGELI ne nous appartenait que par sa qualité d'ancien privat-docent à la Faculté de médecine. Mais, longtemps président du siège de Genève des examens fédéraux de médecine, il avait joué un rôle considérable dans notre maison, où ses longs et consciencieux services furent justement appréciés.

Le docteur Nicolas BETCHOV, professeur attaché d'hygiène à l'Ecole d'architecture, décédé le 20 février 1956, a laissé lui aussi de vifs et bien compréhensibles regrets. Les discours prononcés à ses obsèques m'ont fait déplorer de n'avoir pas connu mieux une personnalité si attrayante et si respectable.

Le 25 mars s'en allait encore M. Léon SCHAMÈS, ancien privat-docent à la Faculté des sciences. Mais depuis un an l'Université n'a pas été frappée uniquement dans son corps professoral. Hélas ! nous devons encore pleurer sur la perte, en plus d'un cas tragique, de plusieurs de nos étudiants. Cinq d'entre eux nous ont été enlevés depuis le début du semestre d'hiver 1955/56. Le 5 novembre, M. Michel Bernuau, de nationalité française, immatriculé depuis quinze jours à peine à l'École d'interprètes, se tuait dans un accident stupide, place la Fusterie. Et deux jours plus tard ses parents, dont on concevra la douleur, accourus à Genève par la route, emportaient son corps vers Châtelleraud. Le 8 décembre, la mort de Jacques-Michel Favé plongeait dans l'affliction la Faculté des sciences. Le 12 février, la Faculté de médecine à son tour se voyait cruellement atteinte. La consternation s'étendit à l'École tout entière quand on apprit que Dominique Bron, dont le père avait été lui-même victime d'une avalanche, venait de trouver la mort dans un accident de ski : Dominique Bron, de qui les études se poursuivaient d'une façon brillante, était de plus assistant bénévole à l'Institut d'anatomie. Un troisième accident nous enlevait, le 31 mars, Arnold Neiger, élève régulier de l'École d'interprètes. Quant à l'infortuné Hans-Peter Siegfried, immatriculé le 16 avril à la Faculté de médecine, dont le corps inanimé fut découvert le 3 mai près de Culoz, sa fin laisse planer quelque mystère. Les présomptions les plus fortes sont pour un quatrième accident.

Aux familles des étudiants et des maîtres qui lui ont été ravis depuis le dernier *Dies*, l'Université, pénétrée de tout ce dont la privent ces déplorables disparitions, présente l'expression de sa respectueuse sympathie.

La loi sur la limite d'âge a mis trois de nos professeurs ordinaires, deux appartenant à la Faculté des lettres, un à la Faculté de médecine, dans l'obligation de se démettre pour le 15 octobre prochain d'un enseignement qui s'est poursuivi pendant une période inégalement longue. M. Henri REVERDIN, professeur de philosophie, était sans doute le plus anciennement en fonction. Les services qu'il a rendus à l'École sont trop nombreux et trop divers pour qu'on le puisse résumer d'une plume rapide. En dehors de ses hautes qualités de philosophe, que ses pairs sauront mieux que moi reconnaître, Henri Reverdin me paraît personnifier parmi nous trois vertus précieuses : la scrupuleuse conscience professionnelle, l'ardente volonté de satisfaire dans toute la mesure possible à la justice, le désir constant d'être un membre réel, et si je puis dire, un vrai citoyen de l'Université. Ce dernier trait n'est pas unique, il est sûr, mais on

aimerait à le voir aussi net chez tous nos collègues de toutes les Facultés, sans exception aucune. Chez Henri Reverdin, peut-être s'explique-t-il par la longue expérience de cet enseignement qu'il donne encore à l'intention de l'ensemble de nos étudiants. Quoi qu'il en puisse être, on le voit au nombre de ceux pour qui l'Université n'est pas un faisceau de facultés plus ou moins artificiellement réunies, mais un organisme à la fois un et multiple qui exige l'harmonie et une constante interpénétration.

Sur les mérites du titulaire de la chaire de langue et de littérature italiennes, je ne dirai positivement rien ; car je n'ai pas d'opinion, quelque effort que j'aie tenté depuis des années pour m'en faire une. Avec mon vieil ami le professeur Albert JENTZER, je serai plus à l'aise. Il a pu constater lors de cette leçon d'anniversaire si brillante (qui n'était pas la dernière, toutefois, puisque le semestre n'est pas achevé) qu'il fit le 18 mai dans l'auditoire de la Clinique chirurgicale, devant un public si nombreux, si choisi et si amical, la reconnaissance qu'on lui a de son activité féconde et l'affectueuse déférence dont sa personne est entourée. Et le souvenir qu'il laisse dans le service illustré par lui prendra la valeur d'une présence.

L'Université souhaite à ces collègues, dans le temps où va s'achever leur carrière professorale, le bienfait d'une longue et sereine retraite. On parle d'*otium cum dignitate*, et la formule est belle. Mais ceux qui cessent leur enseignement seraient sans doute effrayés si le mot *otium* avait pour eux un sens absolu. Je m'assure qu'ils ne le prendront pas au pied de la lettre et que leur loisir affectera la forme d'une activité plus libre, dont les fruits seront encore précieux.

Le Conseil d'Etat, sur le préavis de l'École, a procédé depuis une année à toute une longue suite de nominations. Je signale en premier lieu que les maîtres qu'atteint la limite d'âge ont été faits professeurs honoraires de l'Université de Genève, M. Henri Reverdin le 2 février, M. Albert Jentzer le 3 mars et celui qui s'adresse à vous le 28 mars 1956.

M. Paul GUGGENHEIM, déjà professeur à l'Institut universitaire de hautes études internationales, a été nommé professeur ordinaire de droit international à la Faculté de droit par arrêté du 11 juin 1955. Par un autre arrêté, du 25 juin, MM. Alexandre BERENSTEIN et Edouard POLDINI sont devenus, le premier, professeur ordinaire de droit du travail et des assurances sociales et privées à la Faculté de droit ; le second, professeur ordinaire de géophysique appliquée embrassant l'étude des gîtes pétrolifères à la Faculté des sciences.

A l'extrême fin de l'année universitaire, l'arrêté du 13 juillet 1955 nommait encore M. Pierre LALIVE d'EPINAY professeur ordinaire d'introduction à l'étude du droit, de procédure civile générale et de droit civil suisse, à la Faculté de droit ; M. Grégoire WANNIER professeur ordinaire de physique théorique à la Faculté des sciences. L'arrêté du 8 novembre 1955 nommait par appel M. Lucien FÉRAUD professeur ordinaire de statistique à la Faculté des sciences économiques et sociales, pour prendre à cette date même son enseignement. M. Marc SAUTER, jusqu'alors professeur extraordinaire, est devenu professeur ordinaire d'anthropologie à la Faculté des sciences, par arrêté du 17 mars 1956.

Nous avons encore à saluer la nomination de neuf professeurs extraordinaires nouveaux : à la Faculté de médecine le Dr Frédéric BAMATTER, puériculture (13 juillet 1955) le Dr John-Henri OLTRAMARE, chirurgie propédeutique (20 juillet 1955) le Dr Raymond SARASIN, radiologie (17 mars 1956) et le Dr Michel DEMOLE, diététique (15 mai 1956) ; à la Faculté des sciences, M. Robert MONNIER, chimie et électrochimie techniques (15 octobre 1955) et M. Marcel GOLAY, enseignement de l'astronomie et de la météorologie — à quoi se joint la direction de l'Observatoire — (17 mars 1956) ; à la Faculté des lettres M. Willy TAPPOLET, précédemment chargé de cours, musicologie (13 juillet 1955) et M. Alexandre Soloviev, jusqu'alors privat-docent, langues et littératures slaves (20 juillet 1955) ; à la Faculté des sciences économiques et sociales, M. Laurent L'HUILLIER, jusqu'alors chargé de cours, droit des obligations (10 décembre 1955).

Mais je ne suis pas encore au bout de la liste. Le 25 octobre 1955 M. André VIERNE a été nommé par appel professeur attaché à l'Ecole d'architecture (cours sur les responsabilités de l'architecte) ; le 22 décembre, M<sup>lle</sup> Christiane DUNANT a été nommée, également par appel, professeur à l'Ecole d'architecture (histoire de l'art et de l'architecture antiques) ; toujours à l'Ecole d'architecture, M. Jean VALENCIEN est devenu professeur attaché de technique financière (23 mars 1956) ; à la Faculté de médecine, le titre de professeur associé a été conféré le 15 mai 1956 aux Drs Marcel MONNIER (électro-encéphalographie et neurophysiologie appliquée) et Jacques BROCHER (pathologie générale).

L'Université compte encore quatre chargés de cours nouveaux : à la Faculté des sciences, M. Benoît MANDELBROT (théorie des variables aléatoires) et M. Adrien-Pierre JAYET (géologie et paléontologie du quarternaire) ; à la Faculté de médecine, M. Bernard GLASSON (prescription et matière médicale) ; à la Faculté des lettres, M. Daniel

POYAN (explication d'auteurs espagnols). Les arrêtés qui les concernent sont des 28 juin, 23 décembre 1955, 5 janvier et 18 mai 1956.

Le Département de l'Instruction publique a pris acte, en outre, de la nomination par l'Université de dix privat-docents : cinq à la Faculté des sciences : MM. Marcel GOLAY, devenu bientôt professeur extraordinaire, Serge LETESTU, Dominique REYMOND, Rudi BORTH et Jakob RUTSCHMANN ; deux à la Faculté des sciences économiques et sociales, MM. Isaac PAENSON et Charles RIHS ; trois à la Faculté de médecine, le Dr Charles MENTHA, le Dr Corneille RADOUCO et le Dr Sigurd RAUCH.

Si le départ de nos anciens nous attriste, nous devons en revanche nous féliciter de voir l'*Alma Mater* progressivement rajeunie et des forces nouvelles prendre la relève pour la défense d'une cause sur lesquelles s'accordent jeunes et vieux. C'est d'un cœur vraiment fraternel que nous saluons, en cette solennité du *Dies Academicus*, tous ceux qui, à des titres divers, sont entrés depuis un an dans la famille universitaire, avec la certitude qu'ils lui feront le plus grand honneur.

Les règlements des Facultés et des Instituts sont nécessairement revus chaque année. Ils peuvent recevoir des modifications d'une importance et d'une portée inégale. Il faut au moins signaler celle qui a créé dans la Faculté des sciences le diplôme de physicien, reconnu par un arrêté du Conseil d'Etat à la date du 29 décembre 1955.

L'amitié pour l'Université, qui par bonheur demeure très vive, se traduit chaque année aussi par des dons et par des legs. Depuis le mois de juin 1955, nous avons reçu de M<sup>me</sup> Paul-Emile Larue un don de dix mille francs pour la constitution d'un Fonds Paul-Emile Larue, à l'avantage des étudiants de l'Institut de médecine dentaire (approuvé par un arrêté du Conseil d'Etat pris le 2 décembre 1955).

Une autre somme de dix mille francs fut allouée à l'Université de Genève par la Caisse Hypothécaire, sur proposition de M. le conseiller d'Etat François Perréard. La raison de cette générosité, qui nous a touchés d'une façon particulièrement vive, est l'approche des fêtes du IV<sup>e</sup> centenaire, aujourd'hui publiquement annoncées. La Caisse Hypothécaire s'inscrit en tête d'une liste de bienfaiteurs de la *Schola Genevensis*, que la souscription sur le point de s'ouvrir en faveur de la Cité universitaire permettra, nous l'espérons, d'allonger indéfiniment.

M<sup>me</sup> Emilia Cuchet-Albaret qui, voici quelques années, avait une première fois enrichi l'Université d'une série admirable d'es-

tampes japonaises, déposées au Musée d'Art et d'Histoire, vient de compléter ce don précieux (et apprécié) par celui de soixante-huit *sourimono*s surprenants par leur valeur d'art autant que par leur merveilleux état de conservation.

Que ces donateurs, si libéralement inspirés, veuillent croire à notre reconnaissance émue et à la fidélité de notre souvenir.

Dans l'histoire de l'Université, les petites choses se mêlent continuellement aux grandes. Mais certaines des petites prennent de l'importance par leur signification. J'en trouve un excellent exemple dans la très simple cérémonie au cours de laquelle, devant le Bureau du Sénat, le recteur remit un « fanion d'honneur » à M<sup>me</sup> Diderika SUTTER, assistante sociale, à qui succède maintenant avec distinction M<sup>lle</sup> Claude SECRÉTAN. M<sup>me</sup> Sutter avait supérieurement réussi dans ses fonctions délicates. Le corps professoral et les étudiants s'inclinent de nouveau devant un dévouement si attentif et si discret. Semblablement, la réception en l'honneur de M<sup>lle</sup> Renée Colliard, championne du monde de slalom, nous valut une heure charmante. L'Université fut prompte à saisir cette occasion de montrer qu'elle honore toutes les formes de la prouesse individuelle et ne craint nullement l'air du siècle. Elle fut d'autant plus empressée à fêter M<sup>lle</sup> Colliard qu'elles reconnaît en elle une étudiante douée et zélée. On ne saurait passer non plus sous silence l'ouverture à l'Hôpital cantonal d'une salle de travail réservée aux étudiants en médecine et dont l'inauguration se fit le 1<sup>er</sup> février 1956. Nous remercions tous ceux qui nous ont enfin valu d'obtenir cette importante amélioration et nous en félicitons de bon cœur les bénéficiaires.

Le vendredi 18 mai dernier, la Faculté de droit a fêté les trente ans d'enseignement des professeurs Erich-Hans Kaden et Paul Carry. Comme souvent déjà l'on s'est demandé ce qui justifiait ce terme de trente ans. Pourquoi trente plutôt que vingt-cinq ou trente-cinq ? Prenons l'usage comme il est et considérons uniquement qu'il permet aux Facultés de dire leur déférente amitié à ceux qui les ont illustrées. Cette réunion du 18 mai fut entre toutes réussie et l'honneur en revient principalement au doyen Walter Yung, qui la releva par un discours qui se peut dire parfait.

Les voyages du recteur présentent pour l'Université un intérêt qui varie, il est certain, selon les circonstances. Quoi qu'il puisse apparaître de leurs résultats immédiats ou lointains, on doit affirmer qu'en règle générale il est indispensable au prestige de l'Ecole qu'elle prenne et au besoin revendique sa place partout où se réunit le monde académique international. Elle doit pratiquer une politique de la présence et sentir à quoi l'oblige ce caractère cosmopolite qui

la distingue si nettement. C'est ainsi qu'il lui fallait être à Istanbul, en septembre 1955, pour l'assemblée quinquennale de l'Association internationale des Universités et que deux mois plus tard elle fit sagement de prendre part aux fêtes grandioses qui marquèrent l'installation de la Reine Mère de Grande-Bretagne, Elisabeth, dans sa dignité de *Chancellor* de l'Université de Londres. La nôtre fut représentée, inutile de le dire, au centenaire de l'Ecole polytechnique fédérale, et dans le temps où se préparent les solennités de 1959 c'était l'occasion d'observations utiles. Nous avons encore entendu l'appel de l'*Istituto lombardo di scienze e lettere*. Celui-ci avait organisé un colloque scientifique italo-suisse pour s'associer sur le plan académique au cinquantenaire du tunnel du Simplon, et notre collègue le professeur Marc Sauter fut de ceux qu'on applaudit au Palais de Brera. Puis, les 7, 8 et 9 mai, Genève était également à Munich. Toute la Suisse y était ; je veux dire les neuf universités suisses, chacune représentée par son recteur et par plusieurs professeurs qu'avait invités l'Université Louis-Maximilien. Ces *Schweizerische Gastvorlesungen* furent une réussite totale, dont on gardera, tant du côté suisse que du côté bavarois, le plus heureux souvenir. J'adresse aux professeurs Edouard Poldini et Paul Guggenheim, qui firent des leçons d'un extrême intérêt, les remerciements de l'Université de Genève.

La Société académique a de nécessité sa place dans le discours du *Dies Academicus*. Chaque recteur la lui fait avec un exceptionnel plaisir. Je dis au président Marc Borgeaud, dont la sollicitude envers l'Ecole se manifeste sans cesse, tout ce qu'elle lui en a d'amicale obligation. Comme lui, nous avons de la mélancolie à constater que les étudiants de la Faculté des sciences demeurent généralement distraits des ressources que leur offrent magnifiquement le Fonds Frédéric Firmenich et le Fonds Marc Birkigt.

Je veux dire encore la gratitude que nous avons tous à la Commission de surveillance des Sports universitaires, présidée excellemment par le professeur Karl Walthard, et surtout pour la grande part qu'elle a prise à l'organisation des Championnats de Champéry. Je suis empressé de plus à souligner les mérites de M. Jean Brechbühl, maître des sports. Peut-être s'étonnera-t-on de me voir passer sans transition à nos deux aumôneries protestante et catholique. C'est la personne même du pasteur Philippe Gilliéron, vaillant skieur, qui me l'a permis. Il exerce aujourd'hui la délicate fonction qui fut celle du pasteur André Biéler. Le pasteur Biéler, en quittant l'aumônerie, a laissé des regrets unanimes ; nous fondons sur le pasteur Gilliéron des espoirs qui se justifient chaque jour. Nous avons vu de même

à contrecœur M. l'abbé Mauris se démettre de sa charge et nous disons une cordiale bienvenue au R. P. Cottier, son successeur. A propos de l'aumônerie protestante, il convient de signaler la brillante réussite du dernier Noël universitaire. Cette soirée, organisée avec tant de soin et de goût par l'Association chrétienne d'étudiants, est depuis longtemps l'une des fêtes les plus belles de la famille académique.

Tout ce que je vous rappelle, ou vous apprend, Mesdames, Messieurs, ne se présente pas dans un ordre incontestable. Je m'en excuse, mais c'est l'effet presque fatal de cette précipitation dont le recteur se plaint, sans parvenir à s'y soustraire. La Commission de Recherche, l'un des rouages du Fonds national de la Recherche scientifique, est présidée à l'Université de Genève par le vice-recteur. Le professeur Paul-E. Wenger s'est acquitté à merveille de cette tâche souvent difficile. Nul doute que le professeur Jaques Courvoisier, qui s'en verra donc chargé dès le 16 juillet prochain, n'y connaisse un égal succès.

Nombre de réunions et de conférences se font à la Maison internationale des Etudiants. L'Université, véritablement, s'y prolonge, et cela grâce au dévouement toujours attentif, à l'accueil charmant de M<sup>lle</sup> Violette Balmer. Qu'elle en soit une fois de plus remerciée, ainsi que M<sup>me</sup> Champrenaud, directrice du Foyer des Etudiantes.

L'Amérique est représentée à l'Université de Genève non seulement par les nombreux étudiants originaires des Etats-Unis qui suivent ses cours, particulièrement à la Faculté de médecine, mais encore par le groupe de Smith College qui, pour notre plus grande satisfaction, depuis si longtemps nous demeure fidèle. Le directeur du groupe (ou la directrice) était auparavant désigné pour une année. Or M. et M<sup>me</sup> Alan Burr Overstreet resteront à la tête d'une nouvelle équipe de jeunes filles, non moins gracieuse, à coup sûr, que celle qui va nous quitter, jusqu'à la fin du semestre d'été 1957. Nous avons une double raison de nous en réjouir : leur présence à Genève nous honore autant qu'elle nous charme et pour Smith College même ce prolongement des pouvoirs directoriaux nous paraît judicieux. M. et M<sup>me</sup> Overstreet sont assistés dans leur tâche par M<sup>me</sup> Claire Davinroy, qui sait de quelle cordiale et respectueuse estime elle jouit parmi nous.

Smith College a son siège sur la rive droite du Rhône, ainsi que l'Institut universitaire de hautes études internationales, dont chacun sait qu'il fut créé par le professeur William Rappard. Depuis le 15 octobre 1955, c'est le professeur Jacques Freymond qui le dirige. La succession qu'il assumait alors était lourde car l'Institut doit à

William Rappard un extraordinaire éclat. Ce nous est une raison de plus de féliciter Jacques Freymond de son exceptionnelle réussite. Je dis encore à M. Overstreet avec combien de satisfaction nous avons appris qu'il serait chargé dès octobre prochain d'un enseignement à l'Institut de la Villa Lamermoor.

Mais repassons les ponts et parlons des Cours généraux. Il le faut toujours dans la cérémonie du *Dies*, soit pour souligner leur intérêt, soit pour déplorer que les étudiants ne les suivent pas en nombre. On fera donc entendre une fois de plus l'appel en faveur de ces cours renouvelé chaque année, avec l'espoir, peut-être un peu naïf, de ne pas prêcher indéfiniment dans le désert. Il est arrivé que l'Association générale des Etudiants en organise une série, et même avec un très beau succès. Elle en avait encore l'intention au dernier semestre d'hiver ; mais elle est arrivée un peu tard. Souhaitons pour le prochain que le Bureau du Sénat reçoive à temps ses propositions. Nous nous félicitons au surplus de nos rapports avec l'A.G.E., pleins de reconnaissance à l'égard de ces jeunes gens et de ces jeunes filles qui, en des domaines si divers, consacrent beaucoup de leur temps au bien et au progrès de l'Université.

Ma crainte majeure, à l'instant où je vous adresse ce discours qui sera, de toutes façons, trop long et trop court à la fois, est de pécher par inadvertance ou par défaut de mémoire. Je désire n'oublier, dans les remerciements que l'adresse au nom de l'*Alma Mater*, nul de ceux qui l'ont servie et dont ne s'épuise jamais l'inestimable dévouement. Je n'ai pas encore nommé la Commission administrative et la Commission du Fonds général, l'une et l'autre présidées avec une conscience et une compétence qu'on ne saurait trop louer par le professeur Antony Babel, ancien recteur, qui dans bien d'autres domaines nous demeure un exemple.

On pouvait craindre de me voir oublier la Commission du Restaurant universitaire, que préside le doyen Terrier : si j'avais commis cette faute, je ne me le pardonnerais pas. Elle fut entre toutes active et devra se pencher bientôt sur des problèmes difficiles. Ce qu'elle a fait nous touche, et nous attendons merveille de ce qu'elle fera.

Je ne me suis pas adressé non plus à tous ceux dont le recteur est mieux que personne à même d'apprécier le concours : M. Hermann Blanc, secrétaire de l'Université, et ses collaboratrices du Secrétariat, M. Victor Jaccard, secrétaire des Doyens, M. Pierre Trachsler, caissier et les services de la Caisse, notre huissier, notre appariteur. Je puis témoigner de leur capacité, de leur zèle, de leur gentillesse. Je voudrais, quand je le prononce pour eux, décupler la force expres-

sive du mot merci. J'insiste sur la reconnaissance que je dois à M. Blanc. Des amis souvent me demandent dans quels sentiments je vois approcher le terme de mon rectorat. Epruverai-je des regrets? sentirai-je une délivrance? L'un et l'autre, à n'en pas douter. Mais je ne considère pas la fin de mon travail avec M. Blanc sans tristesse. Et je me dis souvent : heureuse l'université dont les autorités peuvent s'appuyer sur une telle mémoire, un tel ordre, une telle prudence, un semblable dévouement!

J'ai conscience d'exprimer sur ce point comme sur d'autres la conviction de tous mes collègues du Bureau du Sénat. C'est à eux maintenant que je m'adresse. Ce que je vous dois, chers collègues, chers amis, a de la peine à trouver son expression. Vous m'avez entouré d'une amitié dont j'hésite à me croire vraiment digne. Et si dans quelques mois je dois céder parfois à la mélancolie, il est probable que ce sera surtout le mardi vers dix-sept heures. Plusieurs membres du Bureau se retireront en même temps que moi : les doyens Paréjas, Yung, Chatillon. Resteront les professeurs Paul-E. Wenger, recteur, Jaques Courvoisier, vice-recteur, Jean-Aimé Baumann, secrétaire du Sénat, Paul Collart, doyen des Lettres, Claudius Terrier, doyen des Sciences économiques et sociales. Je suis heureux que la continuité du travail par eux soit assurée et que M. Baumann demeure à ce poste où il a rendu des services qui ne se comptent plus. Mais le nom de M. Baumann sera prononcé de nouveau tout à l'heure.

Je présente tous les compliments et les vœux de l'Ecole aux professeurs Fernand Chodat, Jean Graven, Eric Martin, Franz Leenhardt, qui seront respectivement doyens des Sciences, du Droit, de la Médecine et de la Théologie.

Les rapports que j'eus deux ans l'honneur d'entretenir avec le Conseiller d'Etat Alfred Borel, chef du Département de l'Instruction publique, grand-maître de l'Université, ne sortiront jamais de mon souvenir. Je ne saurais bien dire ce qui faisait l'agrément de ces entretiens : c'était un accueil qui tout de suite vous mettait à l'aise, une attention tout le contraire d'inquisitoriale, un art subtil d'être rapide sans être jamais tendu, celui de vous entendre à mi-mot, de deviner votre intention, l'adresse à vous montrer des égards presque déferents sans cesser d'être le chef, et autre chose qui échappe à l'analyse et qui vous laissait à la fin de l'audience content de vous-même presque autant que vous l'étiez de lui. Mais ce contentement venait encore de l'avoir trouvé très exactement instruit des besoins de l'Université, conscient de ce qu'elle est en son âme et de ce qu'elle doit être pour ne pas manquer à sa mission. M. Alfred

Borel a été pour l'Université d'une générosité magnifique, et c'est avec émotion que je lui dis notre gratitude, et le courage que nous donne pour l'avenir sa présence au Département. Notre obligation s'étend encore aux collaborateurs immédiats du président Borel, MM. Henri Grandjean et René Jotterand.

Mesdames, Messieurs, le nombre des étudiants immatriculés pendant le semestre d'hiver s'est élevé à 2525, le plus élevé jusqu'à ce jour. Cela nous met en fort bon rang parmi les universités suisses ; mais cette heureuse affluence nous cause par ailleurs des soucis qui vont croissant. Nous sommes tellement à l'étroit que cela en devient dramatique. Où trouver de la place? Le Muséum n'a pas quitté la sienne, contre notre vœu, contre le vœu même de sa direction. La question de son transfert fut récemment portée au Grand Conseil, et l'on a parlé de serpent de mer. Cette expression m'a paru vraiment fâcheuse. Serpent de mer l'avenir de nos institutions culturelles? Mais va pour serpent de mer. Le serpent de mer ne sortira plus de l'actualité : nous en avons pris l'engagement. Tout le monde voudra voir le problème résolu pour parler enfin d'autre chose. Il en ira de même pour le transfert de l'Herbier Boissier. Nous ne pouvons assumer plus longtemps la responsabilité de ce qui peut se produire s'il demeure dans les combles de ce bâtiment, qui n'a pas de concierge. Le risque est double : il peut être détruit par un incendie, et ce serait une perte inestimable ; et le feu ferait d'autant plus de ravages que l'herbier lui-même lui serait un redoutable aliment. Les crédits pour l'aménagement du second étage et des combles de l'aile est sont votés depuis deux ans, et rien ne s'est fait, parce que l'Herbier Boissier n'a pas trouvé, soit au Conservatoire botanique, soit dans un lieu proche, l'abri qui le sauvera peut-être et facilitera sa consultation. Car on vient de partout pour l'étudier!

J'aimerais encore parler des fêtes du IV<sup>e</sup> Centenaire, mais ce discours, ou ce rapport, doit avoir un terme. Je me limiterai donc à résumer dans les grandes lignes ce qui s'est fait jusqu'aujourd'hui. La Commission des Publications a très activement travaillé. L'ouvrage monumental de Charles Borgeaud, *Histoire de l'Université de Genève*, sera complété jusqu'à 1956, ce dont le mérite reviendra principalement au professeur Paul-Edmond Martin, ancien recteur, qui si souvent s'est dépensé pour le bien de l'Ecole. Un volume plus réduit retracera, nous l'espérons, l'histoire entière de l'Académie et de l'Université depuis les origines. D'autre part les travaux du vénérable Albert Matthey, repris et mis au point par un groupe de jeunes historiens que dirigera le professeur Sven Stelling-Michaud permettra de mettre à la disposition des chercheurs futurs cette



liste ou cet état des étudiants et des maîtres de l'Académie de Calvin connue sous le nom de *Livre du Recteur*. Et puis un dernier ouvrage donnera pour le moins un aperçu du travail des Facultés.

Avant la fin du semestre, la Commission générale que préside avec tant de dévouement le Conseiller d'Etat Borel aura tiré des suggestions très nombreuses qui lui ont été faites par ceux qui la composent le programme au moins approximatif des cérémonies et des fêtes de 1959. Le Conseiller d'Etat François Perréard a dirigé de la façon la plus méthodique et la plus active les travaux de la Commission des Finances dont, pour notre plus grand avantage, il est le président. La grande souscription populaire en faveur de l'Université maintenant est sur le point d'être lancée. Elle aura pour but d'assurer la construction de cette Cité universitaire, objet de nos vœux fervents. La Cité universitaire sera le don bienvenu de l'Etat, du peuple et de tous les amis de l'Université. Les autres commissions indispensables seront incessamment constituées. A propos de la Cité universitaire, nous disons honneur et merci au professeur Jean-Aimé Baumann, secrétaire du Sénat, à qui, vous le savez, en revient l'idée, à M. Bernard Naef, président, et aux membres du bureau du Conseil de fondation dont j'ai connu directement l'activité fructueuse. Et grâce soient d'avance rendues à l'Association des anciens étudiants de l'Université, qui tiendra dans la préparation du IV<sup>e</sup> Centenaire un rôle capital. Le Conseiller d'Etat Jean Dutoit, qui n'oblige pas des ingrats, nous soutient généreusement dans cet effort de longue haleine.

Le recteur qui va bientôt sortir de charge aura fait tout ce qui était en son pouvoir pour donner à ces travaux la première impulsion. D'autres poursuivront cette tâche lourde, multiforme et délicate. *Sic vos non vobis*. Pour sa récompense, il ne demande que la permission de faire entendre une minute, à l'intention du futur Bureau du Sénat, la voix tout amicale de son expérience qui s'achève.

Les affaires de l'Université sont nombreuses, complexes, d'une diversité extrême et suffisent très amplement à charger, voire à surcharger les épaules du recteur. D'autre part, plus on approchera du 5 juin 1959 et plus ce qu'on projette pour cette date exigera de la peine et du temps. Tout le monde sent quel effort il faudra pour faire face à ces deux obligations. C'est pourquoi j'ose former le vœu que le recteur, qui sera maître absolument de le vouloir, puisse se reposer dans la mesure où il le souhaitera lui-même, pour l'organisation de ces fêtes solennelles qui se feront dans trois ans, presque jour pour jour, sur celui qui, alors, sera prévisiblement à la tête de l'Ecole. Je l'aurais, quant à moi, vivement désiré.

Ce matin, Mesdames, Messieurs, je dois accomplir un dernier devoir, et qui ne sera pas le moins agréable de tous ceux qui, depuis deux ans bientôt, se sont imposés à moi. J'ai l'honneur de vous présenter le Recteur de l'Université de Genève pour la période allant du 16 juillet 1956 au 15 juillet 1958, le professeur Paul-E. Wenger, ancien doyen de la Faculté des sciences, présentement vice-recteur, et depuis quelques semaines *rector designatus*. Nous pouvons fonder sur lui la plus légitime espérance. Son attachement indéfectible à notre *Alma Mater*, l'autorité que lui vaut sa carrière scientifique et professorale, ses qualités d'administrateur longuement éprouvées, sa ténacité, sa culture générale étendue et l'idéal dont nous le sentons animé sont les promesses d'un succès qui justifiera pleinement la confiance du Sénat.

Mesdames, Messieurs,

Je pensais terminer ce discours par un acte de contribution ; mais j'y renonce : il serait interminable. Mon autocritique suffirait à remplir tout un cours général. Je ne vous dis que ceci : j'ai la claire conscience de mes défauts, de mes erreurs, de mes insuffisances. Je reconnais que pendant ces deux années de rectorat la chance et les circonstances m'auront sensiblement favorisé. J'ai disposé des appuis les plus dévoués, des conseils les plus sages. J'ai connu l'amitié la plus indulgente. Si j'avais été moins sceptique sur l'importance de certaines choses, plus à cheval sur les lois et règlements ; si j'avais eu le don d'ubiquité ; si m'avait été possible de ne dormir chaque nuit qu'une ou deux heures, j'aurais sans doute fait beaucoup mieux. Et je n'ai pas la consolation de dire : ce sera pour la prochaine fois.